

## **DEC212924DERCI**

Décision portant nomination de Monsieur Etienne SNOECK en qualité de chargé de mission institut (CMI)

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition de la directrice de la DERC I ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Etienne SNOECK, Directeur de recherche de classe exceptionnelle, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de la Direction Générale Déléguée à la Science (DGDS) du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 31 décembre 2021 pour 50 % de son temps de travail.

En appui au Directeur Général Délégué à la Science, la mission de Monsieur SNOECK a pour objet, au sein du secteur Union Européenne de la Direction Europe de la Coopération internationale (DERCI), de déployer le plan d'actions en lien avec l'ensemble des acteurs Europe du CNRS et en particulier avec le responsable du Bureau du CNRS de Bruxelles.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Etienne SNOECK demeure affecté à l'UPR801, Centre d'élaboration de matériaux et d'études structurales – 29, rue Jeanne Marvig, 31055 Toulouse (DR 14 - Occitanie Ouest)

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science  
Alain Schuhl

